

Sylvain Bollée est professeur à l'Ecole de droit de La Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), où il assure la direction du département des masters de droit international, européen et comparé ainsi que la codirection du Master Arbitrage et droit du commerce international. Il est l'auteur de nombreuses publications dans le domaine du droit international privé, du droit du commerce international et de l'arbitrage international. Parmi ses réalisation figurent notamment un ouvrage intitulé Droit du commerce international et des investissements étrangers (LGDJ, 3e éd. en 2019, avec M.

Audit et P. Callé) et une cours sur Les pouvoirs inhérents des arbitres internationaux publié en 2021 au Recueil des cours de l'Académie de droit international de La Haye.